

Préaccords signés, format du journal revu

Assemblée générale du personnel de « L'Avenir »

ce mercredi. Deux préaccords ont été signés, le nombre d'ETP est revu à la baisse, le format va repasser au demi-berlinois, quasi identique à l'actuel. Mais quid de la demande de sortir du périmètre de Nethys ? Le point...

● La RÉDACTION

Après la signature de deux préaccords (lire ci-dessous), quid des autres revendications du personnel des Éditions de L'Avenir ?

Pour rappel, le samedi 24 novembre, en page une, ce dernier interpellait le monde politique ; une lettre ouverte leur demandant d'appuyer la sortie de *L'Avenir* du périmètre de Nethys, avec un portage temporaire de la Région, l'appui d'un opérateur industriel, d'investisseurs privés et d'une coopérative représentant les travailleurs.

« *Maintenir cette demande ne paraît plus aussi opportun au regard de l'évolution des positions de notre actionnaire* », répondent AJP et SDR (*).

« *Depuis le rachat, en 2014, Nethys n'avait strictement rien fait, investi, pensé, ajoutent-elles. C'était même l'inverse : d'année en année, elle a refusé certaines propositions, pour en arriver voici un mois à un plan de restructuration drastique et un projet rédactionnel vague. Aujourd'hui, nous nous réjouissons de voir notre actionnaire revenir à une certaine forme de raison.* »

Carnage social revu à la baisse

Sur le plan social, d'abord, en revoyant à la baisse le « *carnage social* » annoncé, se félicitent AJP et SDR ; « *sur le plan du for-*

mat du journal, aussi, où la décision a été prise de repasser sur du demi-berlinois (NDLR : proche de l'actuel format), au lieu du berlinois, plus grand. Mieux vaut tard que jamais. »

Dans la balance, aussi, l'assurance que les fonds destinés aux RCC (régime de chômage avec complément de l'entreprise, anciennement appelé « pré-pension ») seront garantis, quoi qu'il arrive.

Mais aussi la promesse d'investissements : 6,5 millions en trois ans dans l'IT, les produits digitaux, l'optimisation de la gestion du marché des lecteurs, les formations, etc.

Bref, des avancées difficiles à nier : « *Nous avons toujours été pragmatiques et rationnels, remarquent d'ailleurs AJP et SDR. Même si, pour l'heure, nous restons très prudents : cette bonne volonté doit se confirmer dans le temps.* »

Directeur des rédactions : un problème à régler, absolument

À commencer par un projet rédactionnel clair à redéfinir et à élaborer « *en faisant confiance aux équipes, qui ont prouvé toutes leurs capacités.* »

À ce niveau, force est de constater qu'un problème persiste. « *Ce projet rédactionnel ne pourra pas se construire autour du directeur des rédactions, en qui la rédaction n'a absolument plus confiance*

et qu'elle ne reconnaît d'ailleurs plus comme un interlocuteur pertinent. »

Une allusion au fait que le vendredi 26 octobre, une assemblée s'était quasi unanimement positionnée au sujet de Philippe Lawson et ne l'avait plus reconnu « *comme interlocuteur pertinent dans le cadre de son travail quotidien* » ni « *dans le cadre des négociations en cours sur le plan social et la réorganisation des rédactions, ainsi que dans le cadre des choix techniques à opérer.* »

Coopérative toujours d'actualité, conseil à revoir

À la clé, une motion publiée dans le journal et sur le site, et reconfirmée depuis, observent encore AJP et SDR. Qui précisent également avoir demandé à la direction de geler l'appel à candidature pour un poste de rédacteur en chef, dans l'attente d'être sorti de la zone de turbulence. Ce qu'elle a accepté.

« *Il reste beaucoup de chemin à parcourir, et une confiance à rebâtir, concluent AJP et SDR. À ce niveau, et pour la sérénité future du pôle média, la composition du Conseil d'administration de L'Avenir devrait à terme être revue, pour être en phase avec l'ADN d'une entreprise de presse.* »

Dans ce cadre, la création d'une coopérative reste plus que jamais d'actualité. D'autant que la revente du pôle Telco de Nethys, dont *L'Avenir* fait partie, est toujours sur les rails. ■

►(*) AJP : Association des journalistes professionnels/SDR : Société des rédacteurs.

Deux préaccords présentés aujourd'hui au personnel

Quatre jours après la signature d'un préaccord sur le volet social, délégués, permanents syndicaux et direction des Éditions de l'Avenir ont signé, hier, un préaccord sur le « volet organisationnel du plan de restructuration ».

Le départ de 45 équivalents temps plein (ETP) pour l'ensemble des services prévu dans le préaccord sur le volet social a été confirmé, au lieu des 60 initialement annoncés.

Concernant la rédaction, les effectifs passeraient ainsi de 156,09 ETP à 134,34, soit une perte de 31,74 ETP.

« Mais elle sera réduite à 21,74 ETP car 10 recrutements sont également prévus », détaille Thomas Lesire, secrétaire permanent Setca Namur.

Modalités et ventilation par services et par éditions locales n'ont néanmoins pas été précisées. Quant au détail pour les autres départements des Éditions de l'Avenir, il n'a pas non plus été communiqué.

Les licenciements contraints/forcés exclus

Autres points repris dans le protocole d'accord, la décision de laisser tomber le format berlinois, plus grand que l'actuel, au profit du demi-berlinois ; une décision qui fera plaisir à nos lecteurs.

Mais aussi : « L'exclusion de tout licenciement forcé/contraint ; l'intention d'embaucher dès 2019 de nouveaux collègues pour compenser les départs au fur et à mesure qu'ils surviendront dans chaque

service ; une garantie sur le volume de l'emploi pour les deux années à venir », se félicitent les délégués CNE et Setca.

Qui soulignent également des conditions de départ en RCC (prépensions), de départs volontaires ou de transferts, « à notre sens acceptables » et « un plan d'investissement de 6,5 millions € étalé sur les trois prochaines années. »

Volets social et organisationnel doivent encore être présentés en détail au personnel, au cours d'une assemblée générale qui aura lieu ce mercredi et qui devra valider (ou non) l'accord global via un vote.

Côté direction, on se réjouit d'avoir pu trouver un accord et de pouvoir dès lors « se recentrer sur l'implémentation du plan dans un climat serein et constructif ». ■

Stéphane Moreau absent ce jeudi

Entamées le 8 novembre dernier, les auditions sur la situation de la presse quotidienne en général et des Éditions de l'Avenir en particulier se poursuivront jeudi, à Bruxelles, en commission conjointe du Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Stéphane Moreau, le patron de Nethys – filiale de Publifin propriétaire des Éditions de l'Avenir – y était annoncé. Il sera finalement absent, assurant « être à l'étranger », a-t-on appris mardi en marge de la commission Économie du parlement régional.

Souhaitant obtenir « de vraies réponses », le groupe cdH au parlement wallon,

par la voix de Benoît Drèze, avait demandé que Stéphane Moreau soit entendu lors de la prochaine séance conjointe des 2 parlements.

« L'audition de Jos Donvil, l'administrateur délégué des Éditions de l'Avenir, nous a permis d'apprendre un certain nombre de choses stupéfiantes, avait expliqué le député humaniste. Néanmoins, le vrai patron de l'opération, ce n'est pas lui, c'est au-dessus de lui. Pour obtenir les vraies réponses, notre groupe demande donc que soit auditionné Stéphane Moreau. »

Initialement annoncé à l'ordre du jour du Parlement de Wallonie, le patron de Nethys sera donc finalement absent.

Le CEO de Rossel, Bernard Marchant, lui, sera bien entendu, de même que des représentants des télévisions locales, des syndicats et des rédactions des groupes de presse IPM et Rossel.

Par ailleurs, en matière d'auditions toujours, les 2 délégués du gouvernement envoyés au sein du groupe Publifin seront auditionnés par le parlement wallon, sans doute le jeudi 20 décembre. Il leur sera demandé de faire rapport aux députés régionaux de l'avancée des recommandations émises par la commission d'enquête parlementaire mise en place dans la foulée du scandale qui a terrassé l'intercommunale liégeoise. ■